

Prolongement de l'autoroute
20
Cacouna - Trois-Pistoles

Mémoire présenté par
le Syndicat de l'UPA Des Islets

21 juin 2002

Le Syndicat de l'UPA Des Islets est un regroupement de productrices et producteurs agricoles des municipalités de L'Isle-Verte, Saint-Éloi, Trois-Pistoles, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Simon et Saint-Mathieu. Étant donné que trois des municipalités mentionnées sont touchées par le tracé de l'autoroute 20, il nous apparaît important de vous transmettre notre avis.

↳ La pertinence de prolonger l'autoroute 20 plutôt que de se limiter à améliorer la route 132

Sur la pertinence de prolonger l'autoroute 20 plutôt que d'améliorer la route 132, il existe un très large consensus des productrices et producteurs agricoles des paroisses concernées.

Ce consensus devient pratiquement unanimité pour celles et ceux qui doivent traverser ou emprunter la route 132 fréquemment.

En effet, faire les foins ou d'autres travaux agricoles devient une activité très dangereuse lorsqu'il faut traverser ou emprunter la route 132, notamment pendant la haute saison touristique.

La plupart des véhicules agricoles sont munis de triangle de véhicule lent, ce n'est pas pour rien. Qui dit véhicule lent, dit incompatibilité avec une circulation à une vitesse permise de 90 km/h même si dans les faits tout le monde sait bien qu'elle s'effectue surtout à 110 km/h.

La circulation qui ne cesse d'augmenter sur la route 132 pose des problèmes de sécurité importants pour tous les usagers agriculteurs ou autres. La faible vitesse des véhicules agricoles force les autres usagers à freiner ou ralentir brusquement, ce qui entraîne autant de risques d'accident. De plus, les usagers qui suivent pendant un certain temps des véhicules agricoles perdent patience et prennent des risques qui mettent la sécurité de tout le monde en jeu.

Il y a lieu de souligner, entre autres, la vitesse excessive et les manoeuvres dangereuses effectuées par de nombreux camions lourds.

Malgré cet accord de principe au prolongement de l'autoroute 20, il ne faudrait pas mettre de côté les projets d'amélioration de la route 132, notamment à la pointe à la Loupe et à l'est de la rivière Trois-Pistoles.

Le projet dans son ensemble

Dans un premier temps, le ministère des Transports (MTQ) a consulté la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et le Syndicat de l'UPA Des Islets sur un premier tracé suggéré. Par la suite, nous avons apporté nos commentaires au MTQ qui en a tenu compte dans la version finale.

Nous croyons que ce tracé est celui qui aura le moins d'impact sur le territoire agricole. Il est évident qu'il est impossible d'éviter de passer sur les terres agricoles.

Nous avons pris connaissance de la demande de Tourbière Réal Michaud, qui est de passer au sud de la tourbière plutôt qu'au nord. Notre crainte est que pour diminuer les courbes qui seront trop prononcées, le MTQ déplace le tracé davantage vers le sud et ainsi touche les lots 83, 85, 86, 472 A, 474 et 475. Ces lots sont présentement cultivés par un producteur et ont une durée de vie qui est sans fin. Par contre, la tourbière a une durée de vie limitée; lorsqu'il n'y aura plus de tourbe dans ce secteur, ce sera fini. Pour cette raison, nous ne sommes pas en accord avec le tracé proposé par Tourbière Réal Michaud.

À notre avis, le tracé retenu entre Saint-Éloi et Rivière Trois-Pistoles est celui qui affectera le moins les terres agricoles. Si le tracé devait être modifié pour passer davantage au sud, nous ne pourrions être en accord vu la superficie de terre et la qualité des sols qui seraient affectées par de telles modifications. Nous sommes conscients que le pont qui traversera la rivière Trois-Pistoles aura un impact visuel important pour les résidents de l'endroit.

Il va de soi que lorsque le MTQ négociera avec les productrices et producteurs agricoles pour acquérir des parties de terrains, ces derniers devront être compensés convenablement pour tous les inconvénients qu'un tel projet pourrait avoir sur leur entreprise.

Diane Grand'Maison, présidente
Syndicat de l'UPA Des Islets